



LE MAIRE de la Ville de Bastia

S'empresse de porter à la connaissance de ses concitoyens le contenu de la lettre suivante, par laquelle M. de Casabianca, Ministre d'État, lui annonce la prochaine construction du Palais de Justice de BASTIA

Paris le 17 Mars 1852

MONSIEUR LE MAIRE,

J'ai le plaisir de vous annoncer que, par ordre du Prince Président, une somme de cent mille francs à été ajoutée au budget de 1852, pour commencer les travaux du Palais de Justice de Bastia. Comme je vous l'ai déjà annoncé, les plans ont été définitivement approuvés par le Conseil des bâtiments civils. Ainsi, rien ne s'oppose à l'ouverture immédiate des travaux.

Je veillerai à ce que des instructions, en ce sens, soient transmises sans retard au Préfet de la Corse avec l'ampliation du décret du Président qui ordonne la construction du nouveau Palais de Justice à Bastia.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Signé X. DE CASABIANCA.

P.S. Le décret que le Prince vient de signer, fixe à trois cent mille francs la part contributive de l'État dans la dépense totale.

Le Prince Président de la République a dit qu'il voulait pour la Corse tout ce qui serait possible de faire. Le Prince connaît nos besoins ; il nous donne la preuve que ses bonnes intentions, à notre égard, ne resteront pas inefficaces.

Ce qu'il nous accorde aujourd'hui, la création d'un Palais de justice, est un acte de nature à éveiller les sentiments de gratitude et de dévouement, dont les habitants de cette Ville s'honorent, et dont ils ont offert la manifestation en toute circonstance.

Bastia, le 22 mars 1852.

Le Maire, F. LOTA